

CONSTAT D'INFRACTION

Mise à ban

Dates : Heures :

Lieu :

No de Plaque :

Marque du véhicule :

Madame, Monsieur,

Par suite d'un contrôle, il a été constaté que votre véhicule n'a pas respecté la signalisation implantée sur un emplacement privé, conformément à l'ordonnance de mise à ban émise par le juge de paix et les articles 258 et suivants du Code de procédure civil.

Pour ces motifs, l'infraction fera l'objet d'une dénonciation à l'autorité compétente.

(Avis sans signature)